

PLAN D'ALIMENTATION INDICATIF pour VEAUX DE PRODUCTION FERMIERE



Quantité à distribuer

Diluer l'aliment d'allaitement à la concentration de 200 à 220 g par litre de buvée (soit 250 g par litre d'eau), distribuer à partir du 2^{ème} mois à raison de 2 repas par jour en fonction de l'appétit des animaux.

Dans les périodes de fortes chaleurs, lorsque les animaux sont en finition, il est conseillé de leur mettre de l'eau potable.

UTILISATION AUTORISEE : dans le cadre de la production de veaux sous la mère en label rouge, consultez le cahier des charges Label correspondant pour connaître la quantité en kg à donner à chaque veau.

Néanmoins, lorsque la mère se trouve dans l'impossibilité de nourrir son veau dès la naissance, cet aliment d'allaitement peut permettre la production d'un veau de boucherie. Dans ce cas, la carcasse ne pourra prétendre à la labellisation.

Conseils d'élevage

Durant les 3 ou 4 premiers jours, distribuer le colostrum en prévoyant au moins 3 buvées dans les 12 heures suivant la naissance, puis procéder à une transition progressive avec l'aliment d'allaitement.

Vérifier la qualité du colostrum avec un pese colostrum.

Un seau par veau est vivement conseillé.

Laver soigneusement le matériel après chaque repas.

Semaine	Eau en litre/repas	Aliment en g/repas
1	2	240
2	2,5	350
3	3	500
4	4	600
5	4,5	750
6	5	850
7	5	950
8	5,5	1050
9	5,5	1100
10	6	1150
11	6	1250
12	6,5	1300
13	6,5	1400
14	6,5	1500
15	7	1550
16	7	1600
17	7	1650
18 à 20	7	1700

Suppression du repas du dimanche soir à partir de la 5^{ème} semaine.

Prévoir une cure d'hépto-producteur lors des semaines 8 et 12.

Conseils d'Utilisation



T° eau
45 / 50°C



PESER la quantité d'aliment d'allaitement nécessaire à la buvée et la verser dans le seau.
Bien respecter la **concentration**.



AGITER
brièvement
(20 à 30 sec.)

Distribuer à horaires réguliers, à la température de 40 à 45°C.

Stocker l'aliment dans un endroit sec et bien refermer les sacs entamés entre 2 préparations pour éviter les souillures extérieures.

Remarques :

Attention à la qualité de l'eau (vérification par analyse).
Le veau consomme environ 500L d'eau pendant la période naissance-sevrage (aliment d'allaitement compris).